



## COMMUNIQUE

#SCPP @scppinfo

# 4 000 MEMBRES !



**12/12/22 - La SCPP se réjouit de dépasser ce mois-ci le seuil des 4 000 membres, soit la grande majorité des producteurs indépendants français (2/3). Kali KAMGA (label BAMEKA), 4000<sup>ème</sup> adhérente, a été reçue par Olivier NUSSE, Président de la SCPP et PDG d'Universal Music France. Il rappelle l'engagement historique de la SCPP au service de tous ses adhérents, y compris des plus petites structures.**

*« La SCPP gère depuis sa création en 1985 les droits de tous les producteurs de musique. Nous faisons tous le même métier, nous défendons les mêmes intérêts. Nous ne faisons aucune distinction entre les producteurs et nous sommes très attachés au principe de solidarité. »*

### **LE PRINCIPE DE SOLIDARITE DE LA SCPP**

- 20% des droits générés par les plus grosses structures sont distribués aux indépendants
- 80% des frais généraux de la SCPP sont supportés par les plus grosses structures de la SCPP
- les producteurs indépendants sont à égalité dans les instances de décision de la SCPP

### **LES AIDES ET SERVICES AUX INDEPENDANTS**

- 10 millions d'euros d'aides par an
- des aides exceptionnelles pour les producteurs indépendants (défaillance du distributeur, COVID...)
- des aides aux avances minimales garanties aux artistes
- des services en ligne adaptés à la taille de chaque entreprise
- une équipe de 45 personnes au service de nos membres

*« J'ai appris par un ami producteur que la SCPP gérait aussi les droits des plus petites structures comme nous et que la plupart des producteurs indépendants en sont membres. Mon métier est une véritable passion et j'ai compris en rencontrant Olivier Nusse que nous avons exactement la même. C'est très inspirant de pouvoir travailler ensemble ! ». (Kali KAMGA, Bameka)*

**Informations presse : SCPP - Anouchka Roggeman - 01 41 43 03 03 - [anouchka.roggeman@scpp.fr](mailto:anouchka.roggeman@scpp.fr)**

*La SCPP, société civile des producteurs phonographiques, est une société de perception et de répartition des rémunérations perçues pour le compte de ses membres auprès des utilisateurs de phonogrammes et de vidéomusiques. 4 000 producteurs de musique sont actuellement membres de la SCPP, qui réunit la majorité des producteurs indépendants français et les sociétés internationales comme Sony, Universal et Warner. Aussi, la SCPP défend les droits de ses membres, lutte contre la piraterie et aide la création musicale. [www.scpp.fr](http://www.scpp.fr) @scppinfo #scpp*